



UNION NATIONALE CGT DES AFFAIRES SOCIALES

Secteur Affaires Sanitaires et Sociales

Communiqué de presse

La crise sociale des banlieues concerne pleinement les ministères sociaux.

La CGT Affaires Sociales (UNAS-CGT secteur Affaires Sanitaires et Sociales) communique:

Nous tenons à condamner de la manière la plus ferme les déprédations dont sont victimes en premier chef les habitants des quartiers populaires qui voient leurs biens personnels et les services publics et structures associatives présentes dans les cités détruits ou rendus inopérants, cela ne faisant que rajouter des difficultés supplémentaires à l'état de précarité que beaucoup d'entre eux vivent quotidiennement.

Mais au delà des causes directes des événements, que sont les propos démagogiques et volontairement provocateurs d'un ministre de la République en pré-campagne électorale, notre organisation estime que l'effacement de l'intervention de l'État dans les banlieues dans sa dimension sociale constitue l'une de ses causes profondes.

La fragmentation de la santé et du social au sein de notre ministère tant dans ses aspects thématiques que territoriaux, les efforts financiers portés sur le bâti plus que sur l'accompagnement des habitants, l'annulation des efforts politiquement moins "visibles" que constitue le maillage du territoire entrepris depuis de longues années à travers les rôles complémentaires des différents intervenants dans les quartiers (travailleurs sociaux, policiers de proximité, etc.) au profit du "tout répressif", et plus près de nous, la baisse drastique des subventions aux structures intervenant dans les quartiers, ont préparé lentement la situation actuelle... Les propos du ministre de l'intérieur stigmatisant la non rentabilité, l'inefficacité et "l'angélisme" du social dans le règlement des problèmes de ghettoïsation, et portant au pinacle l'intervention répressive à travers les brigades anti-criminalité (BAC) et les groupes d'intervention régionaux (GIR) sont à ce titre révélateurs des options prises depuis plusieurs années.

Comme sont révélateurs les propos cyniques de certains économistes rapportés par le journal "Le Monde" qui voient dans les crédits publics qui seront dégagés pour réparer les destructions un des moyens de relancer la croissance économique Française !!!

Les professionnels du social travaillant dans les DRASS et DDASS voient bien peu sollicitée leur capacité à analyser les situations sociales, à établir un diagnostic social, en lien avec les responsables associatifs. Ces derniers sont eux mêmes privés des crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions indispensables pour répondre aux besoins des populations marginalisées.

Par ailleurs, l'expertise portée par ces professionnels, lorsqu'elle peut s'exprimer, est bien rarement prise en compte face à la logique d'ordre public des préfetures. Les statuts dévalorisés et la non reconnaissance

faite aux travailleurs sociaux de nos ministères sont à ce titre également révélateurs du peu de place que l'État accorde au social depuis de longues années.

La décentralisation a confié aux collectivités locales et aux élus locaux le rôle autrefois assuré par l'Etat dans ce domaine qui ne peut donc plus désormais garantir l'égalité de traitement et la cohérence des politiques à mettre en œuvre sur tout le territoire. Le projet "d'agence de la cohésion sociale et de l'intégration" est à la fois la preuve et une mauvaise réponse apportée à ce manque évident de cohésion de l'intervention de l'État et marque le besoin urgent d'un grand ministère des affaires sociales chargé de répondre aux enjeux présents dans toutes ses dimensions.

La CGT exige :

- 1) que **l'État reprenne la main** et ses responsabilités en matière **d'action sociale dans une logique d'égalité** de traitement des populations défavorisées sur l'ensemble du territoire. A ce titre la création d'un grand ministère sanitaire et social est indispensable.
- 2) que les **services déconcentrés des affaires sanitaires et sociales** disposent enfin des moyens humains et matériels nécessaires afin de se repositionner **dans une logique sanitaire et sociale** différente de celle de « l'ordre public » aujourd'hui en vigueur dans les préfetures.
- 3) que **du sens soit redonné à l'intervention des travailleurs sociaux de l'État** trop souvent affectés à des tâches de type administratif.
Il faut que soit enfin pris en compte dans les faits la spécificité de **leur intervention sociale et éducative reconnue par les textes**, et qu'en soient tirées les conséquences sur le plan statutaire.

Paris, le 22 novembre 2005



L'UNAS-CGT est une organisation syndicale représentative du ministère de la Santé et des Solidarités et du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement. A ce titre, le champ d'intervention de son secteur « Affaires Sanitaires et Sociales » se situe dans les services déconcentrés de ces deux ministères : DRASS (directions régionales des affaires sanitaires et sociales) et DDASS (directions départementales des affaires sanitaires et sociales)



Contact_presse : syndicat-cgt-dr35@sante.gouv.fr